Accusé de réception - Ministère de l'intérieur Envoi préfecture le 28/11/2024 Retour préfecture le 28/11/2024 Publié le 28/11/2024 Acte certifié exécutoire



Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 25 novembre 2024

Date de la convocation : mardi 19 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE (excusée du n° 2 au n° 6), M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIERE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO (présente du n° 1 au n° 10), M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Alexandre PEREZ, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER (excusé du n° 10 au n° 44), M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, M. Patrice BARTOLOMEO, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY (excusée au n° 11), Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIERE), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à Mme Camille LE DELLIOU), M. Laurent JUBIER (pouvoir à M. François BAYROU), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), Mme Josy POUEYTO (pouvoir à M. Kenny BERTONAZZI du n° 11 au n° 44)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Néjia BOUCHANNAFA, M. Antoine CHEVALIER

Secrétaire de séance : Madame Camille LE DELLIOU

N° 29 Associations sportives : attribution de subventions

Rapporteur: M. Eric SAUBATTE Mesdames, Messieurs

Le tissu associatif palois dans toute sa diversité contribue par son engagement à développer les pratiques sportives, à animer le territoire et à créer des initiatives innovantes. Les associations sportives paloises sont nos partenaires car elles participent activement à la mise en œuvre de nos politiques sportives, à l'animation et à la promotion de notre Ville de Pau, Capitale Sportive.

Par délibérations du 18 décembre 2023, du 25 mars 2024 et du 24 juin 2024, le conseil municipal a voté l'attribution de subventions au titre des projets associatifs, pour l'organisation de manifestations sportives ou d'animations sur notre territoire. La présente délibération est la dernière pour la campagne de subventions 2024.

Après avis de la commission Sport - Culture - Animation du 7 novembre 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 18 novembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

1. Décider l'attribution des subventions suivantes à hauteur de 26 600 € sur le budget 2024, chapitre 65 – fonction 30 – article 65748 dans le cadre des déplacements liés aux compétitions sportives 2024 :

Associations	Objet	Subvention 2024
Section Paloise	Coupe du Monde M20, M17	12 600 €
Escrime	Coupe d'Europe M17	
	Championnats de France M20, M17	
Sport Partage C Pau Cible	Championnat de France para-football adapté	410 €
Dauphins de la Section	Championnats de France benjamins	800€
Paloise	Championnats de France juniors	
	Open de Jeunes de Pierrelatte	
	Championnats de France de para-natation	
Union Gymnique	Championnat de France de team-gym	200 €
Paloise		
Association Sportive	Championnats de France Universitaires basket	1 455 €
UPPA	handball, escalade, haltérophilie, natation, rugby,	
	surf, trail, pelote basque	
Echiquier Henri IV	Championnats d'Europe U10	1 100 €
Pau Cheerleading	Championnats de France	845 €
Snake Cheer All Stars	Championnats de France	840 €
ASPTT Fire	Championnats de France	2 120 €
Cheerleading	-	
Club Bouliste Palois	Championnat de France de boule lyonnaise féminin	115 €
Sphinx de Pau	Championnats du monde de flag	3 000 €
ASM Course sur Route	Championnat de France de cross	120 €
Eglantines de Saint	Championnats de France de handball et de futsall	1 000 €
Cricq	-	
Canis Club Palois	Championnat du monde d'agility	195 €
Pétanque Pasteur	Championnat National	1 800 €

2. Décider l'attribution des subventions à hauteur de 1 030 € sur le budget 2024, chapitre 65 - fonction 30 - article 65748 dans le cadre des activités « En Forme à Pau Estival » :

Associations	Objet	Subvention 2024
UFOLEP	Randonnées en vélo	400 €
Cœur à Corps	Ateliers de yoga (Maison de Quartier Lartigue)	630 €

3. Décider l'attribution de la subvention suivante à hauteur de 6 000 € sur le budget 2024, chapitre 204 – fonction 30 – article 20421 pour l'acquisition de petits équipements à l'association suivante :

Association	Objet	Subvention 2024
Pau Vélo 64	Participation renouvellement	6 000 €
	parc à vélos 5-12 ans	

4. Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents contractuels relatifs aux soutiens accordés à ces associations.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire François BAYROU